



Défense nationale

National Defence

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

## MODIFICATION DE L'INVITATION / SOLICITATION AMENDMENT

### RETOURNER LES SOUMISSIONS À / RETURN BIDS TO

Direction des contrats de service (DC Svc 3) / Director Services Contracting 3 (D Svcs C 3)  
À l'attention de : Binh Duong  
Par courriel / By e-mail to:  
[binh.duong@forces.gc.ca](mailto:binh.duong@forces.gc.ca)

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

#### Commentaires – Comments

<p><b>L'invitation prend fin / Solicitation Closes:</b></p> <p>À / at:</p> <p>14 h (heure normale de l'Est (HNE))</p> <p>Le / On:</p> <p>6 février 2024</p>
---

<b>Titre / Title</b> Programme de premiers soins	
<b>N° de l'invitation / Solicitation No.</b> W6369-23-A012	<b>N° de la modification / Amendment No.</b> 003
<b>Date de la modification / Date of Amendment</b> Le 18 janvier 2024	
<b>Adresser toutes questions à / Address Enquiries to</b> l'attention de : Binh Duong Ministère de la Défense nationale Direction des contrats de service 101, promenade du Colonel-By, Ottawa (Ontario) K1A 0K2 Courriel : <a href="mailto:binh.duong@forces.gc.ca">binh.duong@forces.gc.ca</a>	
<b>N° de téléphone / Telephone No.</b>	<b>N° de télécopieur / FAX No.</b>
<b>Destination</b> Voir aux présentes.	

**Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.**

**Instructions: Municipal taxes are not applicable. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

<b>Livraison exigée / Delivery Required</b>	<b>Livraison proposée / Delivered Offered</b>
<b>Raison sociale et adresse du fournisseur / Vendor Name and Address</b>	
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print):</b>	
Nom – Name _____ Titre – Title _____	
Signature _____ Date _____	



### LA MODIFICATION 002 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS N° W6369-23-A053 VISE À :

1. Donner des précisions et répondre aux questions des fournisseurs éventuels; et
2. Mettre à jour la pièce jointe 1 de la partie 4 – C1 et le nombre maximal de points possible.

### QUESTIONS ET RÉPONSES :

<b>Question 25</b>	DP, page 53, article numéro 5.5.5.1 La transition du personnel enseignant nécessitera des conseils sur les nouveaux systèmes, outils et processus administratifs. Une orientation autonome numérique pourrait être offerte pour faciliter cette transition. Où le soumissionnaire devrait-il proposer cette aide dans la DP? Le soumissionnaire propose d'axer le cours de transition uniquement sur les connaissances et les compétences liées à la formation. Cela faciliterait l'accès à l'orientation des systèmes avant, pendant ou après le cours de transition afin de maximiser la souplesse.
<b>Réponse 25</b>	DP, pages 52 et 57, articles 5.5.1, 5.5.3 et 10.2ii Cette orientation numérique administrative peut être intégrée au plan de formation de transition qui sera discuté à la réunion de démarrage.
<b>Question 26</b>	DP, page 14, Barème de prix (B) La DP indique que les chiffres ci-dessous (40 000) sont fournis à des fins d'évaluation des soumissions seulement et ne doivent pas être considérés comme une garantie contractuelle. Le soumissionnaire aimerait demander des numéros de formation pour chacun des 84 derniers mois.
<b>Réponse 26</b>	Le MDN et les FAC offrent un cours de secourisme à environ 30 000 à 40 000 stagiaires par année.
<b>Question 27</b>	DP, page 48, annexe A: 1.1.3 Quel est le profil de l'apprenant pour les organisations de cadets et de Rangers juniors canadiens? Est-ce qu'il s'agit d'apprenants qui suivent le cours de secourisme pour une première fois ou d'apprenants qui reprennent le cours?
<b>Réponse 27</b>	Les membres des deux organisations ont moins de 18 ans. Certains d'entre eux sont des apprenants qui suivent le cours pour une première fois et d'autres sont des apprenants qui reprennent le cours.
<b>Question 28</b>	DP, page 48, annexe A: 1.1.3 Le MDN peut-il préciser ce qui est requis lorsqu'il est question de compétences et de reconnaissance écrite? Cela signifie-t-il que le MDN exige les chapitres, ou les objectifs d'apprentissage énumérés, les certificats? Ou les objectifs d'apprentissage peuvent-ils être indiqués dans un système de gestion de l'apprentissage (SGA)? L'instructeur doit-il marquer chaque « compétence »?
<b>Réponse 28</b>	La compétence du cours de secourisme correspond aux chapitres ou aux leçons enseignées. Les chapitres ou les leçons enseignés ne sont pas exigés dans le certificat du stagiaire, car l'instructeur doit inclure les chapitres et les leçons enseignés dans le SGA.
<b>Question 29</b>	DP, page 49, annexe A: 3.1 Si la CSA passe à une période de certification de deux ans, quelle sera la disposition dans le contrat pour tenir compte de la nouvelle norme nationale de la CSA?



<b>Réponse 29</b>	Le MDN et les FAC suivront les nouvelles lignes directrices de la norme nationale de la CSA.
<b>Question 30</b>	DP, page 50, annexe A: 3.3.2 Quels bureaux à l'étranger sont inclus?
<b>Réponse 30</b>	Les bureaux de l'Allemagne et de la Belgique. Le cours est donné au besoin par les instructeurs de secourisme du MDN et des FAC et les instructeurs de secourisme.
<b>Question 31</b>	DP, page 53, article numéro 5.5.6 Il est indiqué que le MDN demande une journée de 7,5 heures entre 8 h et 16 h pour le cours; il s'agit d'une journée de 8 heures qui permettrait un dîner de 30 minutes et aucune autre pause. Le MDN peut-il confirmer qu'il s'agit de l'horaire demandé?
<b>Réponse 31</b>	Oui.
<b>Question 32</b>	DP, page 56, annexe A: 7.1.1.ii Il faut imprimer soi-même tout le matériel de cours conformément à la DP. Veuillez préciser qui aura besoin de la capacité d'imprimer soi-même : les administrateurs ou les instructeurs.
<b>Réponse 32</b>	Les instructeurs/maîtres-instructeurs/MIC/MIE et le responsable technique (RT) doivent être en mesure d'imprimer le matériel de cours.
<b>Question 33</b>	DP, page 57, annexe A: 9.1.ii Veuillez préciser de quel type d'accès les instructeurs ont besoin - doivent-ils avoir accès à des certificats d'achèvement si les personnes apprenantes ont accès à leurs propres certificats personnels?
<b>Réponse 33</b>	Les instructeurs/maîtres-instructeurs/MIC/MIE et le responsable technique (RT) doivent être en mesure d'imprimer le matériel de cours. Même si les apprenants ont accès à leurs propres certificats de personnel, les formateurs et formatrices doivent tout de même avoir accès aux certificats d'achèvement.
<b>Question 34</b>	DP, page 61, annexe A : 14,1 Quelle est la différence entre « traiter les certificats » et « produire les certificats »?  Les éléments suivants sont énumérés dans la DP :  Traiter les certificats (réf. :5.5.15) Produire tous les certificats du MDN et des FAC (réf. : 9.1.vi) Certificats d'instructeur des processus (réf. : 9.1.vi)
<b>Réponse 34</b>	Aucune différence, les deux sont identiques.
<b>Question 35</b>	DP, page 63, appendice 2 de l'annexe A Dans les endroits où il y a moins de quatre apprenants, ces apprenants peuvent-ils se rendre à un autre endroit pour profiter de l'apprentissage en groupe?
<b>Réponse 35</b>	Peut-être.
<b>Question 36</b>	DP, page 63, appendice 2 de l'annexe A Combien d'instructeurs en secourisme sont également des moniteurs de soins vitaux en réanimation?



<b>Réponse 36</b>	Tous les instructeurs de RCR, de DEA et les RMU sont des instructeurs de SVR.
<b>Question 37</b>	Quel SGA le MDN utilise-t-il actuellement?
<b>Réponse 37</b>	Le SGA du MDN et des FAC est un système de gestion de l'apprentissage exclusif au MDN et aux FAC.
<b>Question 38</b>	DP, page 31, C1 Un rapport avec une formation de 84 mois sera un dossier extrêmement volumineux. Nous demandons que la taille du rapport de formation couvre une période maximale de 60 mois. Un rapport sur une période de plus de 60 mois contredira également notre politique de conservation des données selon laquelle les données de certification ne sont pas conservées au-delà de 60 mois afin de nous assurer que nous ne conservons aucune donnée personnelle plus longtemps que raisonnablement dans notre base de données.
<b>Réponse 38</b>	C1 qui est modifié comme ci-dessous.

**L'INVITATION NUMÉRO W6369-23-A012 EST PAR LA PRÉSENTE MODIFIÉE COMME SUIT :**

5. **SUPPRIMER** la pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères d'évaluation C1 et Nombre maximal de points possible en entier, et **REEMPLACER** par ce qui suit :

N°	CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS PAR POINTS	GUIDE DE COTATION	NOTE MAXIMALE	JUSTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE (CONTIENT LE RENVOI DANS LA PROPOSITION : TITRE, PAGE, ETC.)
<b>Expérience de l'entreprise</b>				
<b>C1</b>	Le soumissionnaire doit démontrer le nombre de mois d'expérience qu'il possède à titre de secouriste ou d'établissement de formation équivalent.  Pour obtenir des points, le soumissionnaire doit fournir un tableau ou une feuille de calcul qui présente l'historique de soixante (60) mois ou plus de l'expérience du soumissionnaire dans la prestation du cours de secourisme.	<b>Mois d'expérience</b> 0 à 11 mois = 0 point 12 à 47 mois = 100 points 48 à 59 mois = 150 points 60 mois ou plus = 200 points	200 mois	



Défense nationale

National Defence

Quartier général de la Défense  
nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

<b>NOMBRE MAXIMAL DE POINTS POSSIBLES :</b>			2 100 points	

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**